

**OLIVIER MAINGAIN**

Membre du Conseil de la Région de Bruxelles  
Membre de l'Assemblée de la Communauté française  
de la Région de Bruxelles  
Conseiller de la Ville de Bruxelles

Bruxelles, le 17 décembre 1992

Monsieur Luc SAUVEUR, Président  
Monsieur J-M. DELEUZE, Secrétaire  
de l'a.s.b.l. 5300 Environnement  
33, rue des Houillères

5300

ANDENNES

N/Réf. : OM/IG/92.203

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire,

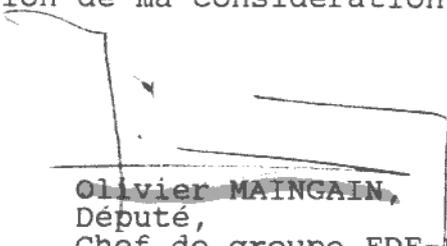
J'accuse réception de votre lettre de ce 13 décembre par laquelle vous faites état du litige relatif à Carmeuse.

La question juridique que vous relevez mérite un examen approfondi. Je n'ai pas connaissance du jugement du Président du Tribunal de Huy siégeant en référé et je vous serais reconnaissant de bien vouloir me le transmettre. L'attitude des autorités régionales wallonnes qui viserait à modifier un décret pour couvrir une illégalité constatée par le juge constituerait un précédent dangereux.

Je n'ai pas l'avantage d'être membre du Conseil de la Région wallonne car je suis élu à Bruxelles mais étant solidaire de la Wallonie, je suis très attentif à tout événement politique qui la concerne. Aussi, j'invite les responsables du directoire wallon du FDF-PPW à prendre connaissance de votre dossier et à vous faire part de leurs réactions.

Je ne manquerai pas non plus de leur transmettre copie du jugement du Tribunal de Huy dès que je l'aurai reçu de votre part.

En vous disant toute l'attention que je réserve à votre appel, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire, l'expression de ma considération distinguée.

  
Olivier MAINGAIN,  
Député,  
Chef de groupe FDF-PPW au  
Conseil de la Communauté  
française Wallonie-Bruxelles.

P.S. : Dirigeants du directoire wallon du FDF-PPW :  
Michel Marsus : 12, rue de la Liberté à 1320 Nodebais  
Robert Labiau : 15, rue de Waimes à 4960 Malmedy



SÉNAT

4000 Liège, le 21 décembre 92  
rue du Vieux Mayeur 42

Monsieur Etienne LENOIR  
ASBL 5300-Environnement  
rue des Houillères 33

5300                    ANDENNE

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 13 décembre relative à une éventuelle modification du décret de 1988 sur les carrières.

Je vais évidemment suivre cette affaire avec grande attention et vous tiendrai au courant de ma position à cet égard.

Je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Philippe MONFILS  
Sénateur

Tél. : 041/52 13 09 - Fax. : 041/52 81 63



CONSEIL DE LA REGION  
DE BRUXELLES-CAPITALE

LE PRESIDENT

Monsieur Etienne LENOIR  
ASBL 5300-Environnement  
rue des Houillères 33  
5300 Andenne

Bruxelles le 21 décembre 1992.

Cher Monsieur,

m.réf.: EH 92 122104

J'ai pris connaissance avec attention de votre lettre du 13 décembre et de son annexe relatives aux projets de la Région wallonne de modification de la législation concernant l'octroi d'exploitation de carrière.

En temps que sénateur de Bruxelles je ne serai pas amené à me prononcer sur le projet de décret qui, d'après vos informations, sera soumis au Conseil régional wallon.

Toutefois je ne manquerai pas de m'en entretenir avec mes collègues wallons.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

**Edouard POULLET**  
Sénateur

Président du Conseil de la  
Région de Bruxelles-Capitale



**LE MINISTRE-PRESIDENT**  
CHARGE DE L'ECONOMIE  
DES P.M.E. ET DES  
RELATIONS EXTERIEURES

RUE MAZY, 25-27  
5100 NAMUR

☎ (081) 33.12.11  
Fax. (081) 33.12.99

Namur, le

24 DEC. 1992

Monsieur Emile LENOIR  
ASBL ENVIRONNEMENT  
rue des Houillères 33

5300

ANDENNE

Nos réf. : GS/FP/AP/TD/GB/16164/SRH/409

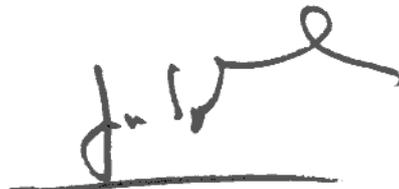
Cher Monsieur,

Concerne : Projet de modification du décret du 27 octobre 1988  
sur les carrières

Votre courrier relatif à l'objet mentionné sous rubrique  
m'est bien parvenu. Il a retenu toute mon attention.

Aussi, j'interviens immédiatement auprès des deux Ministres  
compétents en cette matière, pour attirer leur particulière  
attention sur vos craintes et doléances concernant le recours du  
citoyen.

Je vous prie de croire, cher Monsieur, en l'assurance de ma  
considération distinguée.



**GUY SPITAEELS**